

MODE D'EMPLOI

*CONVERTISSEUR
NUMERIQUE/ANALOGIQUE*

DAC100SE



Vous venez d'acquérir un convertisseur numérique/analogique DAC100SE aux performances audiophiles exceptionnelles. Nous vous remercions de la confiance que vous avez portée à nos produits. Nous vous conseillons de lire attentivement cette notice afin de pouvoir en tirer le meilleur parti.

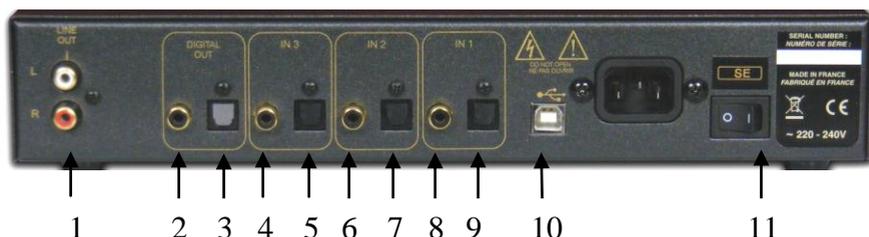
Vous trouverez ci-joint les pièces suivantes :

- un convertisseur DAC100SE ;
- un câble de modulation ;
- un câble d'alimentation secteur ;
- ce mode d'emploi accompagné d'un bon de garantie.

CONNEXIONS :

Rappel : N'effectuez aucun branchement lorsque votre appareil se trouve sous tension.

Vue arrière de l'appareil :



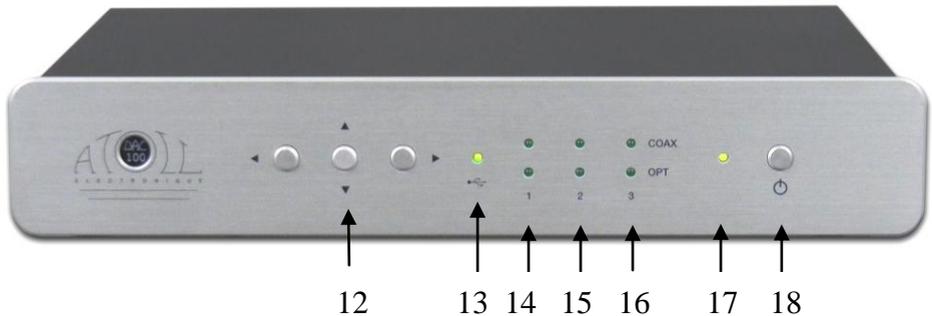
- | | |
|---|-------------------------------|
| 1- Sortie analogique (gauche et droite) | 6- Entrée 2 (coaxiale) |
| 2- Sortie numérique (coaxiale) | 7- Entrée 2 (optique) |
| 3- Sortie numérique (optique) | 8- Entrée 1 (coaxiale) |
| 4- Entrée 3 (coaxiale) | 9- Entrée 1 (optique) |
| 5- Entrée 3 (optique) | 10- Entrée USB (type B) |
| | 11- Interrupteur marche/arrêt |

Note : Les sorties numériques (optique et coaxiale) bénéficient d'un reformatage des données dans les deux sens : optique vers coaxiale et/ou coaxiale vers optique. De même, les données rentrantes par l'entrée USB sont redirigées vers les sorties numériques.

FORMATS ACCEPTES :

- Formats acceptés sur les entrées optiques et coaxiales : 16-24 bits (44,1kHz, 48kHz, 96kHz et 192kHz).
- Formats acceptés sur l'entrée USB: 24bits (32kHz, 44,1kHz, 48kHz, 96kHz).

Vue avant de l'appareil :



- 12- Touches de sélection d'entrées ;
- 13- Témoin de sélection d'entrée USB ;
- 14- Témoins de sélection de l'entrée 1 (coax. ou optique) ;
- 15- Témoins de sélection de l'entrée 2 (coax. ou optique) ;
- 16- Témoins de sélection de l'entrée 3 (coax. ou optique) ;
- 17- Témoin de mise en marche/veille ; Témoin de modulation du volume ;
- 18- Touche de mise en marche/veille ;

TELECOMMANDE

Le DAC100se peut être utilisé avec une télécommande ATOLL (possédant les fonctions de commandes DAC) afin de gérer :



- La mise en veille / marche de l'appareil.
- la gestion des sources : à l'aide des touches SEL + & -, sélectionnez la source souhaitée.
- La gestion du volume : avec les touches VOL + & -, le niveau peut être atténué jusqu'à 0 : pendant la gestion du volume + ou -, la led (17) clignote. Le niveau sélectionné sera sauvegardé si le convertisseur reste en mode veille. Il sera réinitialisé au niveau maximum s'il est débranché ou éteint par l'interrupteur arrière.

DONNEES TECHNIQUES : ((données sous réserve de modifications)

CONVERTISSEUR - DAC100SE	
Réponse en fréquence	20 Hz - 20 kHz ($\pm 0,1$ dB)
THD à 1 KHz (0 dBF)	<0,001% 24 bits
Rapport signal/bruit	123dB
Dynamique	123dB
Niveau de sortie	2.5 Vrms
Dimensions (mm)	320*210*60
Poids	2 Kg

MARQUAGE C.E. :

Le marquage C.E. couvre la conformité à la directive basse tension 73/23/CEE, à la directive CEM 89/336/CEE et leurs transpositions nationales.

GARANTIE :

La garantie s'applique pendant **deux ans** à partir de la date d'achat. Il vous est donc recommandé de faire remplir par votre revendeur le bon de garantie ci-joint et de le conserver. Le bénéfice de la garantie n'est attribué qu'aux appareils ayant été utilisés et entretenus conformément aux instructions contenues dans ce document.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Installez votre appareil dans un endroit sec, correctement ventilé et éloigné de toute source de chaleur.
- N'effectuez aucun branchement lorsque votre appareil se trouve sous tension.
- Nous vous conseillons de choisir des cordons de raccordement de bonne qualité. N'hésitez pas à prendre conseil auprès de votre revendeur.



BON DE GARANTIE – DAC100SE

à présenter à votre revendeur et à joindre impérativement avec votre facture d'achat lors de l'envoi du matériel à l'adresse ci-dessous :

ATOLL ELECTRONIQUE®
Bd des Merisiers
50370 BRECEY

CONDITIONS DE GARANTIE :

Cet appareil a été réalisé avec le souci de vous donner entière satisfaction.

La garantie offerte par ATOLL ELECTRONIQUE est de **deux ans** à partir de la date d'achat du matériel, la date et le cachet du vendeur faisant foi. Il vous est conseillé de préserver votre facture d'achat avec ce bon correctement rempli.

La garantie, ainsi que les modalités de service après-vente doivent vous être précisées lors de l'achat par votre revendeur qui, de plus, vous conseillera en cas de panne ou de défaillance.

Cette garantie porte sur la main-d'oeuvre et sur le remplacement des pièces reconnues défectueuses et ne résultant pas de leur usure normale. Les appareils présentant des traces de démontage, de chute, d'immersion ou d'alimentation anormale ou toute cause de dégradation étrangère à l'appareil ainsi que des dégradations résultant d'une utilisation contraire aux indications comprises dans le mode d'emploi, perdent automatiquement le bénéfice de la garantie.

Date d'achat :

Lieu :

Signature de l'acheteur :

Modèle n° :

Cachet du vendeur